



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPECIALISEE SANTÉ SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL Séance du 25 septembre 2025

Mme Aïchal BASSAL, Adjointe au Personnel, excusée et remplacée en qualité de Présidente de séance, par
M. Michel COCOTIER, Conseiller municipal

APPROBATION PROCÈS VERBAL :

Approbation du procès-verbal de la F3SCT commune du 19 mai 2025 : à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la F3SCT commune du 30 juin 2025 : à l'unanimité

QUESTIONS DES MANDATÉS

Question CGT sur le temps partiel et sur la réponse apportée

Question sur F4SCT de la DCDEI : réponse 16 décembre après-midi

DOSSIERS PRÉSENTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ

3-3-2 Direction Générale Ressources

3-3-2 Département des Ressources Humaines

3-3-2-1 Direction Qualité de Vie et Santé au Travail

3-3-2-1-1- Bilan fortes chaleurs/canicule été 2025 :

7 périodes de fortes chaleurs

3 déclenchements de dispositifs canicule : les crèches ont dû être fermées

Quelques cas de télétravail dérogatoire en cas de locaux inadaptés

Sur les horaires d'été, les pôles de proximité et la DNJ les appliquent.

La Direction des Déchets, notamment pour les Déchetteries (publiques et prestataires privés) ne sont ouvertes que le matin.

Nouveauté à la DOPEA cette année.

Les Cimetières ont également fait la demande depuis 2023. Mais pas de mise en place cette année, car pas d'exhumation.

Ces mesures sont plutôt accueillies favorablement par les agents.

A la Dopea aussi, bien passé, même les usagers y trouvaient leur compte. Un point sera fait lors de la F4SCT du 16 octobre.

Télétravail dérogatoire : une fiche technique est en cours d'élaboration par la DRH à destination des directions

Réponse complémentaire du BATII :

Si le bâtiment n'est pas climatisé, alors les ajustements techniques sont limités (free cooling, végétalisation des toits...)

Des stocks de ventilateurs ont été récupérés et seront redistribués :

- Locaux syndicaux
- Manufacture
- Hôtel de Ville
- DRU : accueil du public

QVST :

normalement, certaines équipes restent en régulière, et cela peut permettre aux agents qui ont des contraintes personnelles ne permettant pas de travailler tôt le matin

3-1 Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale

3-1-1 Direction des Sports

Point situation gymnase des Dervallières (Information)

Suite à l'exercice de droit de retrait par 3 agents en février, dans le cadre d'un point de deal installé à cet endroit.

Mesures appliquées jusque début juillet :

Fermeture de l'entrée principale du site

mise en place de 2 agents de sécurité de 7h à 22h en semaine + temps de présence le week-end

passage de la Police Municipale

Ensuite, fermeture de l'équipement

Puis réouverture début septembre en reprenant l'activité normale.

Constat en mai : le point de deal s'est déplacé vers la Chézine

Travaux de sécurisation du site prévus

Intervention CGT :

Malgré les aménagements effectués par la collectivité, l'exercice des fonctions des agents n'est toujours pas serein sur ce site.

La CGT souligne l'importance du travail en binôme, qui est indispensable ainsi que dans des locaux dignes et non vétustes .

De plus, un agent a subi de l'intimidation en dehors de son temps de travail que la collectivité ne veut pas reconnaître, ce que nous ne pouvons accepter.

Les agents de sécurité ne sont pas forcément présents au quotidien. Pour la CGT, les caméras ne sont pas une protection morale et physique. Nien nien nien !

Parce que la CGT ne cesse de répéter tout le temps les mêmes remarques, auxquelles vous semblez rester sourds.

Réponse de l'Administration :

Engagement que des patrouilles de police continuent (PN + PM) à passer

Les travaux à venir sont conséquents, préconisations d'enlever la casquette et toucher les murs porteurs et remplacer les portes par des portes sécurisées, déplacement des tribunes.

Sur la caméra rue Nattier, reliée au CSU, qu'elle soit orientée vers le gymnase

Un suivi plus poussé est effectué par l'encadrement sur ce site avec de fréquents passages.

3-3-2-1-2 Programmation des visites F3SCT et communication de plans (Information)

Les syndicats sont sollicités pour faire des propositions

Collège Rosa Parks

Piscine des Dervallières

Prochaines visites :

Pôle Nantes Centralité

Communication de plans à venir : Piscine olympique métropolitaine

3-1-2 Citad'elles

Actualisation de l'astreinte de décision (Avis)

Essentiellement effectuée par téléphone.

4 agents à pouvoir être d'astreinte sur un roulement de 4 semaines.

Ajout d'une personne mais toujours sur 4 semaines.

Intervention de la CGT sur le dossier présenté :

Le service Citad'elles est, malheureusement, un service indispensable pour les femmes de la métropole nantaise : Un service public qui tient debout grâce à l'abnégation et au dévouement des agents.

Depuis sa création, la CGT soutient ce service et demande qu'il soit consolidé par la création de postes et par l'augmentation des moyens de fonctionnement.

Nous tenons à rappeler que les règles d'astreintes sont régies par le CT du 28 mai 2019 : Respect des bornes horaires des temps de repos des délais entre les astreintes ... Ces règles sont aussi là pour protéger les agents, et leurs dérogations peuvent être dramatiques.

Citad'elles a besoin d'agents en bonne santé physique et morale pour apporter tout le soutien possible aux femmes.

Réponse de la Direction :

En termes de moyens, effectivement c'est compliqué, notamment avec la dégradation du tissu associatif, en lien avec les coupes budgétaires qu'elles ont subies.

Cette question est posée auprès du DGS

Aujourd'hui, les délais d'attente sont de 8 semaines pour traiter les situations, pour faire face aux situations d'urgence.

Sur la question de l'organisation, les plannings ont évolué, les moyens humains ont été renforcés (+1) + des requalifications de poste (agents d'accueil en cat. B).

Des instances ont été mises en place pour pouvoir échanger et maintenir la cohésion d'équipe et qu'il y ait des temps en lien avec la santé mentale des agents

3-2 Direction Générale Citoyennetés et Territoires solidaires

3-2-1 Direction de la Relation aux Usagers

Déploiement de la vidéoprotection dans les mairies de quartiers : Ile de Nantes, Malakoff, et Ranzay (Avis)

Intervention CGT :

Nous partageons le constat :

Les incivilités sont un vrai problème, et nos collègues en subissent les conséquences. Mais nous ne partageons pas la réponse proposée par la collectivité.

Les caméras ne remplaceront jamais un agent en plus à l'accueil. Elles n'empêcheront pas la fatigue, la surcharge, le sentiment d'abandon que vivent nos collègues au quotidien.

Ce que nous demandons, ce n'est pas de filmer, mais d'embaucher, de créer des postes.

Ce n'est pas de surveiller, mais de soutenir. Avec plus d'effectifs, mieux formés et mieux protégés, on prévient les tensions à la racine.

Investir dans l'humain, c'est investir dans la vraie sécurité. Nous demandons donc à reconsidérer les priorités : plutôt que multiplier les caméras, engageons-nous à créer des postes et améliorer réellement les conditions de travail.

Ce n'est pas la 1ère fois que nous intervenons sur la vidéo protection et la CGT vous propose des alternatives :

Mise en place d'équipes renforcées.

Développement de la formation à la gestion des conflits.

Amélioration des conditions de travail (espaces d'accueil mieux adaptés, temps de pause suffisants, encadrement présent).

Dialogue avec les usagers, plutôt que leur surveillance

Réponse de l'Administration :

Les caméras ne filment pas en permanence, elles sont déclenchées si besoin par les agents.

Seules 3 personnes sont habilitées à les visionner sur demande exclusive des forces de police.

Tests préventifs dans un délai de 6 mois pour organiser une vérification

SAS de sécurité : la police nationale a visité nos équipements. Dans chacun de nos bâtiments, il y a a minima une pièce qui peut être fermée à clé pour se sécuriser.

Pour elle, il s'agit bien de vidéoprotection

Sur les propositions de la CGT, les formations sont portées par la Direction, sur la posture d'agent d'accueil. Elle reconnaît que parfois des agressions sont liées à la posture de nos agents.

Pour la CGT, si l'agression est liée à la posture de l'agent, il y a une souffrance de l'agent. Il n'y a pas de prévention mais que du curatif, comme souvent.

Votes :

Contre : CGT

Abstention : CFDT

Pour : UNSA, CFTC

3-3-1 Département du BATII

Etat des lieux des vestiaires du personnel (Information)

Zoom sur la DNJ : 36 sites avec vestiaires à la DNJ

Projet de construction d'un centre technique sur le parking du parc floral La Beaujoire.

Livraison 2028

A court terme : site St Georges-La Beaujoire. La DNJ pourra demander l'installation d'un modulaire si nécessaire.

Secteur ouest : davantage de possibilités d'accueillir des femmes

Le nettoyage sera mis en place à partir d'octobre 2025

Intervention CGT :

Cet état des lieux effectué par le BATII est très intéressant, il met en lumière les travaux ainsi que les plans d'actions effectuer à plus où moins long terme, mais aussi la complexité des locaux de la direction Nature et Jardins due pour certains à leur vétusté et promiscuité, cette même vétusté et promiscuité que la CGT n'a eu de cesse de faire remonter à la direction sous diverses formes d'interpellations. Il en va de même pour la prise en charge du nettoyage de ceux ci, initialement prévue pour le début 2025 et dont la mise en place fut repousser sur le second semestre cette même année.

La mise en place de la mixité ainsi que de l'égalité de traitement dans les équipes techniques est une démarche progressiste que la CGT ne peut qu'approuver, néanmoins comme le démontre ce document, nombre de ces locaux ne disposent pas de surfaces suffisantes afin d'accueillir le personnel dans des conditions optimales (vestiaires exigües, réfectoire trop petit, douches et sanitaires en nombre insuffisant...).

Dans l'ensemble, les travaux effectués depuis plusieurs années dans certains sites ont pu améliorer ces conditions mais nous attirons toutefois votre attention quant à la mise en place de modulaires, car même si cela peut paraître comme la solution idéale lorsqu'il est impossible de faire autrement, il n'en reste pas moins une solution à court terme qui fait "un peu" l'effet d'un pansement sur une jambe de bois en attendant que les futurs projets sortent de terre à plus où moins longue échéance. Attention donc au provisoire qui dure ex : Allonville.

La CGT tient aussi à vous alerter sur les conditions d'hébergement des agents pendant les phases de travaux en site occupé, exemple le site de Mangin Beaulieu, apparemment il y aurait un souci avec les modulaires livrés, ils sont indépendants les uns des autres obligeant les agents à sortir du module vestiaire pour aller à celui des sanitaires sans aucun sas alors que les travaux s'effectueront en période automnale et hivernale sur une durée de 6 mois.

La CGT restera bien évidemment vigilante quant à l'évolution des différents travaux et plans d'actions sur les locaux concernés.

Réponse de l'Administration :

Au niveau des pôles de proximité, le peu de femmes dans les effectifs relève d'un manque de candidates et non de locaux.

La Direction de l'Education n'a pas été évaluée, car elle est dorée d'un pôle immobilier, mais cela pourra être réalisé ultérieurement.

Pour la DNJ, l'idée est d'avoir des locaux avec des cloisons modulables pour pouvoir ajuster les espaces en fonction des recrutements/mobilités

Les plannings des sociétés de nettoyage sont en train de nous parvenir.

Tout d'abord un grand nettoyage puis un entretien régulier.

Sur Mangin-beaulieu, inadéquation entre les modulaires commandés et les besoins, avec des sanitaires à l'extérieur qui nécessitent des déplacements. Donc une réflexion est en cours pour que ce soit modifié, d'ici fin de semaine.

3-3-2-1-3 Evolution de l'organisation de l'évacuation dans les locaux (information)

Difficulté de maintenir à jour la liste des guide-files et serre-files dans les locaux, notamment avec la mise en place du télétravail, l'éclatement géographique de certains sites et les mouvements dans les bâtiments.

Un échange a eu lieu avec la commission de sécurité de la Ville de Nantes.

Travailler de manière plus globale pour identifier des secteurs avec les endroits de mise à disposition de brassards. Que plusieurs agents puissent intervenir en cas de besoin d'évacuation.

Cette mesure a été testée sur quelques sites.

Dans les endroits où cela ne pose pas de problème, les listes continuent à être actualisées.